

Intervention sur le projet d'installation de blocs de climatisation rue de l'Arbre Sec

(17/12/02)

Ayant appris que LVMH s'apprêtait à installer des blocs de climatisation sur le magasin de la Samaritaine côté rue de l'Arbre Sec, Jérôme et René se sont rendus à la mairie du 1^{er} pour consulter l'enquête publique sur cette question, et nous avons fait parvenir à la mairie la lettre suivante :

« L'association ACCOMPLIR s'inquiète des pollutions sonores que risquent d'induire les dix blocs de climatisation prévus aux 6^{ème} et 7^{ème} étages de la Samaritaine et débouchant au centre de la toiture.

Les dix compresseurs de ces dix installations produiront un bourdonnement continu qui s'ajoutera aux 59,9 dBA (en moyenne) que connaît actuellement la rue de l'Arbre Sec aux heures les plus bruyantes.

Les élèves de l'école élémentaire et les enfants de la crèche situées de l'autre côté de la rue de l'Arbre Sec peuvent être fortement gênés par ce bourdonnement continu, selon son ampleur, surtout lorsque les fenêtres sont ouvertes, aux beaux jours ; de même, pour les habitants de la même rue.

Nous demandons que tous les moyens soient pris (exemple : pièges à son supplémentaires vers la rue de l'Arbre Sec) pour que la pollution sonore, déjà très forte, ne soit pas augmentée.

Par ailleurs, pourquoi ne pas placer ces blocs de climatisation du côté de la rue de la Monnaie, où il n'y a ni école, ni crèche, ni habitants, mais seulement des commerces ? »

Nous avons également prévenu la directrice de l'école de l'Arbre Sec et la directrice de la crèche, et nous leur avons communiqué ce courrier.